

Réf: Dossier 337373

Avis de constitution

SOCIETE « BOMISS EXPRESS » en abrégé « BOMEX »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SIDECI CITE ANIEGRE, Lot 156, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOMISS EXPRESS » en abrégé «
BOMEX »

Objet: LIVRAISON DE MARCHANDISES A MOTOS ET VOITURES FOURGON ,GESTION DE MOTOS ET VOITURES FOURGON ,VENTE DE NOURRITURE INFANTILE ,VENTE DE VETEMENT DES ENFANTS ,Prestations divers SERVICES .Et pour la réalisation de l'objet social

l'acquisition la location et la vente de tous biens meubles et immeubles l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux la prise en location gérance de tous fonds de commerce la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières commerciales industrielles mobilières et immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SIDECI CITE ANIEGRE, Lot 156, Ilot 0

Dirigeant(s) M DELLOH ERIC (COGÉRANT), Mlle THOMPSON SARAH GRACE DESIREE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07226 du 30/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51994/GTCA/RC/2024 du 30/10/2024

